L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 26 FEVRIER 1853.

[illegible]

NOUVELLE-ORLÉANS

SAMEDI MATIN, 26 FEVRIER 1853

[illegible]

... une fraction importante du parti démocratique le désire et y travaille de toutes ses forces. Elle mettra en œuvre tous les moyens imaginables pour parvenir à ses fins et pour forcer, au besoin, la main au gouvernement. Pour dire toute notre pensée, nous croyons que le cabinet de M. Fillmore, dans le désir de vivre en paix avec le monde entier, a parfois poussé la condescendance jusqu'à ses dernières limites. Il aurait pu, et nous ne faisons ici que répéter une opinion que nous avons déjà exprimée, il aurait pu concilier ses devoirs avec les exigences d'une position exceptionnelle dans notre histoire. Quand les gouvernements pèchent, il vaut mieux que ce soit par excès de patriotisme que par excès d'impartialité. Pour commander le respect des individus ou des nations, il faut commencer par faire comprendre que l'on ne tolérera aucune infraction aux convenances ou à la justice. Nous croyons que le cabinet whig aurait pu, dans certaines circonstances, tenir un langage plus ferme, et tout en accédant à ce que l'on exigeait de lui, faire une part plus large aux légitimes susceptibilités de la nation.

Si M. Pierce savait se placer dans ce juste milieu qui n'est ni l'injustice ni la faiblesse, nous n'aurions que des éloges à lui adresser. Il le fera, nous le pensons, mais ses conseillers et ses amis le pousseront, nous en avons peur, dans la voie des provocations. Il y sera engagé avant même d'en avoir le désir, et il ne lui restera plus [illegible] que de marcher en avant. C'est [illegible] cette politique avec [illegible] Texas, la Californie et le [illegible] et [illegible] pour la première fois, il ne serait pas [illegible] qu'on cherchât à l'imposer à M. Pierce.

Mais comment Cuba peut-il appartenir aux Etats-Unis? Aucune des harangues semi-officielles prononcées au Congrès par les orateurs [illegible] n'a éclairé la question. A moins de [illegible] une injuste querelle à l'Espagne, il ne nous sera pas facile d'avoir Cuba. M. Pierce essaiera, nous le croyons, de renouer les négociations entamées par M. Polk pour la cession de Cuba, et, si nous ne nous trompons, c'est M. Soulé, malgré son véhémence oratoire, à la plupart des qualités qui font le diplomate. Il est habile, il est insinuant, il a le don de présenter une question sous son jour le plus favorable, il est éloquent, il a, [illegible] démocrate qu'il est, les grandes manières de l'aristocratie, il s'exprime facilement en espagnol. M. Soulé serait certainement le meilleur négociateur que M. Pierce pût choisir. [illegible] Espagnol, et [illegible] à Madrid [illegible] M. Soulé, malgré tous ces avantages, [illegible] plus heureux que ne l'a été le ministre de M. Polk? Nous en doutons. L'orgueil castillan veille sur Cuba et le ministère qui négocierait la cession de l'île tomberait sous les huées de la multitude. Cependant, comme l'opinion du peuple n'est pas ce qui préoccupe [illegible] le gouvernement espagnol, il ne serait pas impossible qu'en [illegible] [illegible] ne fut enfin négociée [illegible] disposition de [illegible] peut-être, mais nous [illegible] [illegible] deux millions [illegible] guère pour M. Polk.

Puisque nous sommes sur le chapitre des [illegible], parlons un peu de Mexique. Le Herald de New York rattache le rappel de Santa Anna au projet de se jeter dans les bras du gouvernement américain, formé depuis longtemps par quelques-uns des personnages les plus considérables du Mexique. Ils voudraient fermer l'ère des révolutions, et ils ne voient d'autre moyen de réprimer les tendances anarchiques du pays que de l'incorporer à la glorieuse et puissante confédération américaine. Nous ne savons trop quelle valeur attacher à cette opinion du journal de New York, mais nous croyons comme lui que la plupart des [illegible] les plus puissantes du Mexique, fatiguée de révolutions et de guerres civiles, se [illegible] volontiers leur république se fondre dans la nôtre. Santa-Anna, de son côté, ne saurait se faire illusion: s'il rentre au Mexique, ce ne sera que pour exercer une dictature éphémère. [illegible] les hommes, et dans un [illegible] condamné à un [illegible] et aspirer au [illegible] Mexique une grande [illegible] de valeur si les institutions [illegible] du pays acquéraient cette stabilité qui leur manque aujourd'hui. Ces considérations le porteront peut-être à favoriser les vues des annexionistes et à entamer des négociations secrètes avec M. Pierce. S'il fait un [illegible] de la dictature que le peuple paraît [illegible] il sera fait faire un pas [illegible] à la grandeur américaine, et il sera [illegible] d'instrument à la Providence pour une de ces immenses transformations qui frappent les nations de stupeur.

Mais ce ne sont là qu'hypothèses et conjectures. Laissons donc pour le moment ce sujet, sur lequel nous aurons probablement l'occasion de revenir.

Disons, avant de terminer, un mot du Canada. Les provinces anglaises de l'Amérique du Nord [illegible] faire partie de l'Union, car elles sont un fardeau pour la métropole, et l'Angleterre ne tient pas énormément à les conserver. L'adjonction de ces colonies à notre pays est un événement prévu, qui s'accomplira dans un avenir plus ou moins éloigné selon que les circonstances de la politique générale hâteront ou différeront [illegible] [illegible]

Le Canada au nord, Cuba et [illegible] au Sud, voilà les conditions qui [illegible] de l'Union [illegible] les perturbations [illegible] dans l'avenir. L'administration de M. Pierce sera-t-elle appelée à diriger les événements qui se préparent? Nous estimons portés à le croire.

Incendie.—Un incendie a éclaté lundi dernier à Thibodeauxville. [illegible]

[illegible]

Causes de Ballo.

[illegible]

Les électeurs comprendront sans doute l'importance de prolonger ou non la charte de la Banque des Artisans. Si on la force de liquider à l'expiration de ses privilèges, elle devra retirer ses billets de la circulation, arrêter ses escomptes et poursuivre rigoureusement ses débiteurs. Cette brusque liquidation serait donc nuisible au commerce et créerait de regrettables embarras à presque tous nos hommes d'affaires. Que l'on songe au trouble et à la confusion que produirait dans la circulation monétaire de la Nile-Orléans le retrait d'un capital de trois millions représenté par des effets à courte échéance et les autres ressources actives de la Banque. Le premier devoir de la Législature est de protéger nos intérêts et de ne point permettre qu'ils soient sacrifiés à des principes généraux qui ne peuvent plus avoir d'application dans cet Etat. Donc si elle juge à propos de ne point renouveler la charte de la Banque des Artisans, qu'elle accorde au moins à cet établissement le temps nécessaire pour le règlement de ses affaires, car, sans le règlement, une brusque liquidation causerait un tort immense au commerce de notre ville et de l'intérieur.

Il est question d'établir de nouvelles institutions de crédit, mais comme elles n'existent pas encore il serait prudent de conserver provisoirement celles que nous possédons en ce moment.

Théâtre d'Orléans.—La deuxième représentation des *Huguenots* a lieu ce soir, et nous nous attendons à un succès égal à celui de jeudi. L'œuvre de Meyerbeer a été magnifiquement interprétée. Le théâtre était comble, et les applaudissements ont fréquemment interrompu les artistes chargés des principaux rôles.

Demain, dimanche, bénéfice de Mme Richer. C'est un de ces noms qui sont depuis longtemps synonymes d'intelligence et de zèle. Les habitués ne manqueront pas de venir saluer la bénéficiaire de leurs applaudissements. Le spectacle se composera de *Jean le cocher*, drame en cinq actes, et de *Henriette et Charlot* vaudeville en un acte.

Ole Bull.—Le concert annoncé par Ole Bull a lieu ce soir dans la salle des Odd-Fellows. Espérons que ce ne sera pas le seul que donnera ce grand artiste à la Nile-Orléans, et que, malgré sa légitime impatience de retourner au Nord où il est attendu, il consentira à prolonger d'une semaine au moins son séjour parmi nous. Les artistes éminents qui entourent Ole Bull et le secondent, serviront à rehausser l'éclat de cette soirée, qui marquera dans les annales musicales de notre ville. Nous ne dirons rien de Strakosch. On connaît son talent et l'on sait ce qu'est le piano sous ses doigts agiles. Il jouera une grande fantaisie dramatique sur des thèmes de Lucie de Lammermoor, ainsi que le *Banjo*, morceau de sa composition. Ole Bull jouera, de son côté, plusieurs morceaux qui ont fait sa réputation comme compositeur, et qu'il exécute avec une rare perfection. Mlle Adelina Patti, jeune fille de neuf à dix ans, est déjà une cantatrice de mérite: son succès a été immense dans les villes du Nord, et il ne sera pas moindre parmi nous.

Macallister — Ce célèbre prestidigitateur donne aujourd'hui, au Théâtre Américain, une séance de jour qui commencera à midi et demi. Il y aura le soir une représentation comme de coutume.

Cirque de Dan Rice—Aujourd'hui, à midi, représentation au Cirque de Dan Rice, et nouvelle représentation dans la soirée.

Théatre St Charles — Le bénéfice d'adieu de Mme Anna Thillon a lieu ce soir. Le spectacle se composera de trois pièces: « The Morning Call, » — « The Sultana, » — et « The Irish Lion. »

Mme Barousse.—La séance littéraire qui devait avoir lieu hier soir dans le salon de l'hôtel St-Louis, a dû être remise à un autre jour par suite de l'indisposition prolongée de Mme Barousse.

Album musical. — M. Lehmann a commencé la publication de la seconde série de son album musical, et le premier morceau a paru hier. C'est une Esmeralda de salon intitulée le Camelia qui a eu cet hiver une grande vogue et que toutes nos dames voudront avoir sur leur piano.

Ventes à la Bourse St-Louis.

M. Vignié, encanteur, vendra aujourd'hui, à [illegible]

Les propriétés et les esclaves de la succession J. P. Johnson.

Terrains sur la rue des Bons-Enfants près du dépôt appartenant à la succession Rouchard.

Esclaves de la succession Halphen.

Terrains sur les Champs Elysées.

Sept îlets de terre au faubourg Washington autrefois la propriété de M. Pandelly.

Un îlet au faubourg Jackson et plusieurs esclaves de talents et bien recommandés, à termes. Pour les détails voir les avis dans nos colonnes d'encan.

Et terres dans le Mississipi pour la faillite de R. Gibear.

Chronique Locale.

Ire Cour de District—Juge Larue—Le grand jury s'est réuni hier et a trouvé lieu à poursuivre les personnes suivantes:

Henry Coleman dit Leery, accusé d'avoir, le 9 du courant, volé une montre en or, une épinglette et deux boutons d'or à Mathilda White, sur le chemin coquillé de la rue de la Commune.

Wm Beatty, accusé de s'être approprié, le 1er du courant, une somme de $60 que lui avait confiée Andrew Davis.

Cinquième cour de district—Juge Buchanan—*Lewis C. Noels, contre W. C. Templeton et C. Vanderbilt.*—Le demandeur a institué ce procès pour recouvrer des défendeurs, propriétaires de la ligne de steamers Vanderbilt, des dommages s'élevant à la somme de $1016 pour avoir forfait au marché conclu. Le demandeur déclare qu'il a payé à l'agent des défendeurs, à San Francisco, un passage de cette dernière ville à la Nouvelle-Orléans; le dit agent ayant déclaré que les passagers seraient transportés sans délai à la Nouvelle-Orléans. En arrivant à San Juan del Norte, le demandeur fut obligé d'y demeurer trois jours pour attendre l'arrivée des steamers des défendeurs. Le demandeur, pendant son séjour à l'endroit susdit, fut pris d'une fièvre maligne, dont il ressentira probablement les suites toute sa vie; il a en outre dépensé une forte somme pour se faire traiter. La cour n'a pas encore donné sa décision.

Vol de Grand Chemin—Un monsieur du nom de Mogridge et son fils, en se rendant, mardi soir, à 11 heures, à bord d'un bateau à vapeur, furent attaqués par quatre voleurs dont deux les prirent par la gorge tandis que les deux autres enlevaient de leurs poches une somme de $75. Ils allaient se porter à d'autres excès, mais les cris des victimes attirèrent heureusement quelques personnes du voisinage: lorsqu'elles arrivèrent auprès de M. Mogridge, les voleurs avaient déjà disparu. La police ne les a pas encore arrêtés.

Accusation d'escroquerie—Alexander Baldwin a fait hier, devant le recorder Génois, un affidavit dans lequel il déclare que le 3 février dernier il avança $45 à David Whitmore, qui faisait alors partie de la police du Deuxième district. Whitmore devait lui rembourser cette somme lorsqu'il toucherait son salaire du mois de février. L'accusé est parti depuis pour la Californie.

Menaces—Bridget Maxwell a déclaré hier au recorder Génois que le nommé Patrick Doley a dit à plusieurs reprises qu'il tuerait son mari et qu'il porte constamment une arme dans l'intention de mettre son projet à exécution. Ces menaces ont effrayé à un tel point le mari de la plaignante qu'il n'ose plus depuis deux ou trois jours sortir de chez lui. La cour a ordonné l'arrestation de Doley.

Vol à bord d'un navire—E. W. Ellis, H. E. Maken et J. Castello, ont comparu hier devant le recorder Winter, pour avoir commis un vol à bord du navire Loblago. Les articles ont été trouvés dans leurs malles. L'examen de l'affaire aura lieu jeudi prochain.

—Thomas O'Neil a été conduit hier devant le recorder Winter, sous la prévention d'avoir volé sept piastres à Francis Bouchre. L'affaire sera appelée aujourd'hui.

—Le recorder Winter a condamné à une amende [illegible] Thomas Sullivan, qui a été arrêté lundi soir pour s'être enivré et avoir frappé l'homme de garde.

—T. Dalton a été arrêté jeudi dans le Troisième District, sous l'accusation d'avoir volé un cheval appartenant à M. Gaspard De Buys.

—John Watson et Joseph Brooks ont été arrêtés hier comme vagabonds et envoyés par le recorder Génois pour un mois à la maison de travail.

VARIÉTÉS.

MÉMOIRES D'ALEXANDRE DUMAS.

Alexandre Dumas a repris depuis quelques jours la publication de ses Mémoires dans le journal *la Presse*. Comme le récit de l'illustre écrivain arrive à une période remplie d'intérêt et encore trop peu connue, nous détachons les pages qui ont trait aux grands événements de la révolution de 1830. Nous prenons le récit après la publication des ordonnances de Charles X, ordonnances qui provoquèrent la résistance des journaux et commencèrent la chute de la branche aînée des Bourbons.

[illegible]

... [illegible] et le patriotisme de François Arago étaient assez connus pour que l'on sût [illegible] à cette opinion émise par une telle voix.

Nous arrivâmes à l'Institut. Il y avait grande séance. [illegible] l'habit [illegible] ce n'était pas séance en séance. Le bruit courut qu'Arago ne parlerait pas.

Quelques académiciens disaient qu'il n'en parlerait pas, attendu qu'il était trop homme d'honneur pour compromettre l'Académie par un silence.

—Parlera-t-il? ne parlera-t-il pas? demandai-je à Etienne.

—Nous allons le savoir, me répondit-il, le voici là-bas.

—Est-il donc, n'est-ce point avec le duc de Raguse qu'il cause?

—Oui, le duc de Raguse est un de ses plus vieux amis.

—Avançons donc,... je suis bien aise de savoir ce que le signataire de la capitulation de Paris dit des signataires des ordonnances.

—Pardieu! reprit Etienne, il dit qu'ils viennent de détrôner, aujourd'hui 26 juillet 1830, ce qu'il avait fait, lui, le 30 mars 1814.

Nous continuâmes notre route; mais ce n'était pas chose facile que de se frayer un chemin au milieu du tout d'illustrations, à qui l'on devait d'ailleurs [illegible] passage.

Arrivé de donc était à deux pas d'Arago quand nous arrivâmes près de celui-ci.

—Tu quittes Marmont, demanda Etienne; que dit-il?

—Il est furieux! Il dit que ce sont des gens qui se perdent, et il se croit ... une chose, c'est d'être obligé de tirer l'épée pour eux.

—Bon! bon, il ne lui manquerait plus que cela pour se populariser!

—Et toi, que dis-tu? demanda Etienne.

—Moi, je dis que je ne parlerai pas.

Cuvier passait; il s'arrêta à ces mots, qu'il avait saisis à la volée.

—Comment! vous ne parlerez pas! s'écria-t-il.

—Non, répondit Arago.

—Et tu auras bien raison! dit Etienne.

—Voyons, mon cher, venez donc par ici, et parlons raison, dit Cuvier.

Et il entraîna Arago loin de nous.

De l'endroit où nous étions, nous pouvions juger par la vivacité des gestes de l'animation des paroles. M. Villemain venait de joindre les deux interlocuteurs, et paraissait avoir pris Cuvier à partie.

Plusieurs autres académiciens que je ne connaissais pas de visage, et peut-être pas davantage de nom, entouraient Arago, et semblaient, au contraire de M. Villemain, insister, comme Cuvier, pour qu'il parlât.

Au bout d'un quart d'heure, il était décidé qu'Arago parlerait. Du reste, la décision avait, si l'on peut dire cela, été prise à la majorité des voix, et il avait été impossible à l'illustre astronome de résister à ce désir de la plupart de ses confrères, qui déclaraient tout haut qu'ils regarderaient son silence comme factieux.

Il regagna près de nous pour aller prendre sa place.

—Eh bien! tu parles donc? lui demanda Etienne.

—Oui, mais sois calme, répondit il; je t'assure qu'à la fin de mon discours, ils penseront qu'il vaudrait autant que je n'eusse pas parlé.

—Que diable va-t-il pouvoir dire à propos de Fresnel? demandai-je à Etienne.

C'était l'éloge de Fresnel qui était l'objet du discours.

—Oh! dit Etienne, sous ce rapport, je suis tranquille! Fût-il question du Grand Turc, il trouvera bien moyen de leur glisser ce qu'il a sur le cœur.

Et, en effet, à propos de l'habile ingénieur des ponts-et-chaussées, du savant physicien, du sévère examinateur de l'Ecole polytechnique, de l'illustre inventeur, enfin, des phares lenticulaires, il trouva moyen de jeter aux passions politiques et libérales allusions que l'assemblée accueillit par de frénétiques applaudissements.

Cuvier et les académiciens qui avaient insisté pour qu'Arago parlât avaient eu raison; seulement, ils avaient eu raison à notre point de vue et non au leur.

Ce ne fut point un simple succès qu'obtint Arago, ce fut un triomphe.

A la vérité, il est impossible d'être plus pittoresque, plus grand, plus beau même, que ne l'est François Arago à la tribune, quand une véritable passion l'emporte, qu'il relève la tête en secouant ses cheveux noirs de 1830 et ses cheveux gris de 1848; qu'il attaque les violateurs de la Charte royaliste ou défende la Constitution républicaine, c'est toujours le même éloquent orateur, parce que c'est toujours le même poète inspiré, le même législateur convaincu.

C'est qu'Arago est non seulement la science mais encore la conscience; non seulement le génie, mais encore la probité!

Constatons cela en passant; beaucoup le disent comme moi, je le sais bien; mais je veux être de ceux qui le disent.

En sortant de l'Institut, je montai chez Mme Chassériau, qui demeurait à l'Académie même, grâce à la position qu'y occupait son père, M. Amaury Duval.

Mme Chassériau, qui s'est appelée depuis Mme Guyet Desfontaines, est une de mes plus anciennes amitiés; je crois avoir déjà parlé d'elle, et dit que c'est avec les Nodier et de Zimmerman, était de ceux chez qui j'avais toujours de l'esprit. Qu'on ne s'y trompe point, ce n'est pas un compliment que je me fais, c'est une justice que je rends à Mme Guyet Desfontaines; elle est si bonne, si gracieuse, si affable; elle rit si bien et avec de si belles dents, qu'il faudrait être le plus grand niais de la terre pour ne pas avoir au moins l'esprit qu'elle donne.

Elle était, comme tout le monde, assez préoccupée des événements; elle ne pouvait, au reste, tarder à recevoir des nouvelles: M. Guyet Desfontaines était allé consulter ce grand thermomètre de l'esprit parisien qu'on appelle la Bourse.

La Bourse était à l'orage: le trois pour cent était tombé de 78 francs à 72.

N'était-ce pas curieux que, dans la même journée, en même temps, à la même heure, la science et l'argent criassent anathème! que l'Académie et la Bourse fussent du même avis?

J'allai dîner chez Véfour. En traversant le jardin du Palais Royal, je remarquai une certaine agitation; des jeunes gens montés sur des chaises lisaient le *Moniteur*, mais cette imitation de Camille Desmoulins n'obtenait pas un grand succès.

Je courus chez Adolphe de Leuven, dont le père était, comme on sait, un des principaux rédacteurs du *Courrier*. Mme de Leuven était fort inquiète de son mari, qui était sorti depuis deux heures de l'après-midi, et qui, à sept heures, n'était pas rentré. Elle avait chargé Adolphe d'aller aux informations; mais Adolphe n'était pas plus revenu que le corbeau de l'arche. Je me mis à mon tour à la poursuite d'Adolphe.

M. de Leuven n'était pourtant parce qu'il y avait réunion au *Courrier français*; Adolphe n'était pas revenu parce qu'on l'avait envoyé chez Laffitte.

Dans les bureaux du *Courrier*, on rédigeait une protestation au nom de la Charte. Cette protestation devait être signée par tous les journalistes.

Quant aux moyens de résistance on ne parlait encore que du refus de l'impôt.

Tout à coup, Châtelain entra triomphant: M. de Belleyme, malgré la solennité du dimanche, venait, vu la gravité de la situation, de rendre une ordonnance qui prescrivait aux imprimeurs d'imprimer les journaux suspendus.

Tout le monde politique a connu Châtelain; c'était un des hommes les plus honorables de la presse, un des rares républicains de 1830.

Il déclara formellement que le *Courrier français* paraîtrait le lendemain, dût-il paraître sous sa seule responsabilité.

Adolphe de Leuven rentra à son tour. Il avait été chez Laffitte, dont il avait trouvé la porte fermée.

Je retournai donner ces nouvelles à Mme de Leuven; malheureusement, elles n'étaient pas tout à fait aussi pacifiques que celles de la colombe, et j'étais loin de revenir une branche d'olivier à la bouche; cependant, je la rassurai à l'endroit de son mari et de son fils; tous deux étaient bien portants, et devaient rentrer aussitôt que la protestation serait arrêtée.

Nous disons *arrêtée* et non *signée*, parce que cette question fut longtemps débattue de savoir si la protestation serait signée ou non.

Les uns prétendaient qu'il y avait dans la presse une force inconnue qui grandissait par le mystère.

Ceux-là étaient d'avis que la protestation ne devait pas être signée.

D'autres prétendaient, au contraire, que mieux valait faire acte public d'opposition, et signer la protestation en toutes lettres.

Chose étrange! c'étaient MM. Bande et Coste, —deux hardis timiditeurs cependant,—qui étaient d'avis de garder l'anonyme.

Et c'était M. Thiers, le prudent politique, qui était d'avis qu'on se nommât.

L'opinion de M. Thiers l'emporta.

A minuit, la dernière page de la protestation était couverte de quarante-cinq signatures.

Ces signatures étaient celles de MM.:

Gauja, Thiers, Mignet, Carrel, Chambolle, Peysse, Albert-Stapfer, Dubochet et Rolle, du *National*;

Leroux, Guizard, de Rémusat, du *Globe*;

Sousy, Hansman, Dussart, Busoni, Barbaroux, Chalas, Billard, Bande et Coste, du *Temps*;

Guyet, Mossmette, Avenel, Alexis de Jussieu, Châtelain, Dupont et de la Pelouse, du *Courrier Français*;

Année, Cauchois-Lemaire et Evariste Dumoulin, du *Constitutionnel*;

Bazin jeune, du *Courrier des électeurs*;

Auguste Fabre et Ader, de la *Tribune des départements*;

Levasseur, Plagnol et Faxy, de la *Révolution*;

Larreguy et Bert, du *Journal du Commerce*;

Léon Pillet, du *Journal de Paris*;

Rolle et Roqueplan, du *Figaro*;

Vaillant, du *Sylphe*.

Le lendemain je me rendis chez Carrel. Dès cette époque, Carrel était, pour la jeune opposition, un chef du [illegible] publiquement, au moins tacitement. J'avais connu Armand Carrel chez M. de Leuven, qui, lors de la rentrée en France de jeunes proscrits politiques, c'est-à-dire après le [illegible] de Charles X, l'avait fait admettre parmi les rédacteurs du *Courrier*. Il demeurait, autant que je puis me le rappeler, rue Monsigny, ou tout au moins aux environs de cette rue.

Mais en 1830, Carrel n'était déjà plus pour la génération des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans qu'une médaille historique. C'était, à l'époque dont nous parlons, un homme de vingt-huit ans, de taille moyenne, au front grave et élevé, aux cheveux bruns, aux yeux vifs, pleins d'éclairs, au nez long et pointu, aux lèvres minces et un peu pâles. Ses dents étaient très blanches.

[illegible]

... Baude avec le commissaire [illegible]

Le commissaire, revêtu de son écharpe blanche, frappait à la porte juste comme la porte s'ouvrait; Baude et lui se trouvèrent face à face.

Le commissaire recula devant la formidable apparition.

Baude était un homme magnifique, non pas au point de vue de la beauté générale, mais à celui de la beauté relative. C'était un colosse de cinq pieds huit ou dix pouces, aux cheveux noirs, épais et flottants comme une crinière; ses yeux bruns, enfoncés sous de sombres sourcils, semblaient dans certains moments lancer des éclairs; il avait cette voix rude et tonnante qui fait, dans les révolutions, l'effet de la foudre dans les orages.

Baude était suivi des autres rédacteurs, des employés, des ouvriers, qui formaient derrière lui une masse d'une trentaine de personnes.—En voyant la tête pâle et nue de chef, en voyant les visages contractés des ouvriers, on devinait que, sous la résistance légale que Baude allait invoquer, se cachait la résistance matérielle, la résistance armée.

Je serrai le bras de Carrel; lui-même était fort pâle et paraissait fort ému, mais il n'en restait pas moins muet, et secouait la tête en signe de dénégation.

Il se faisait, dans cette rue encombrée de deux mille personnes peut-être, un silence à laisser entendre le souffle d'un enfant.

Ce fut Baude qui prit la parole le premier, et qui interrogea le commissaire.

—Que voulez-vous, monsieur, lui demanda-t-il, et dans quel but vous présentez-vous à notre imprimerie?

—Monsieur, balbutia le commissaire de police, je viens, de par les ordonnances....

—Brisez vos presses, n'est-ce pas? interrompit Baude. Eh bien! moi, en vertu du code, antérieur et supérieur à vos ordonnances, je vous somme de les respecter!

Et Baude étendit vers le commissaire de police un code tout ouvert à l'article *effraction*.

L'article était terrible, plus effrayant, certes, qu'un pistolet ou une épée; mais les ordres qu'avaient reçus le commissaire étaient précis.

—Monsieur, dit-il, il faut que je fasse mon devoir.

Et, se tournant vers un homme qui l'accompagnait:

—Qu'on aille me chercher un serrurier, ajouta-t-il.

—C'est bien, dit Baude, je l'attends!

Un murmure courut parmi le peuple. On commençait à comprendre qu'il se préparait là, en pleine rue, en face de la foule, sous le regard de Dieu, un de ces grands spectacles qu'il est donné à l'œil de l'homme de voir s'accomplir la résistance de la loi à l'arbitraire, de l'individu à la masse, de la conscience à la tyrannie.

Aucun des spectateurs n'avait dit à Baude: « Comptez sur moi! » mais il est évident que Baude avait déjà senti qu'il pouvait compter sur tous.

Le serrurier arriva; suivant l'ordre du commissaire, il s'apprêta à franchir le seuil de la porte, pour aller ouvrir avec ses instruments les portes de l'imprimerie.

—Mon ami, lui dit Baude en l'arrêtant doucement par le bras, vous ne savez peut-être pas ce que vous risquez en obéissant à M. le commissaire de police? Vous risquez tout simplement les galères.

Et il lut à haute voix les lignes suivantes:

«Sera puni de la peine des travaux forcés à temps, tout individu coupable ou complice de vol commis à l'aide d'effraction extérieure, ou d'escalade, ou de fausses clés, dans une maison, appartement, chambre ou logement habité, ou servant à l'habitation, ou leurs dépendances, soit en prenant le titre d'un fonctionnaire public ou d'un officier civil ou militaire, ou après s'être revêtu de l'uniforme ou du costume du fonctionnaire ou de l'officier, ou en alléguant un faux ordre de l'autorité civile ou militaire.»

A mesure que Baude lisait, le serrurier portait la main à sa casquette; à la fin de l'article, il écoutait la lecture la tête découverte.

A cette manifestation de respect d'un homme du peuple envers la loi, la foule éclata dans un immense applaudissement.

Le commissaire insista; le serrurier, obéissant à cette voix impérative, fit un mouvement pour entrer.

Baude s'effaça, et, lui livrant le passage:

—Faites, dit-il, vous savez qu'il n'y va pour vous que des travaux forcés.

Le serrurier s'arrêta une seconde fois.

Les applaudissements redoublèrent.

Le commissaire renouvela l'ordre de crocheter les portes.

—Messieurs, dit Baude à haute voix, j'en appelle de M. le commissaire au jury, et des ordonnances à la cour d'assises.... Les noms de ceux qui voudront témoigner de la violence qui m'est faite?

Cinq cents voix répondirent à la fois.

A l'instant même les crayons et les papiers circulèrent dans la foule avec une ardeur et une unanimité admirables; chacun prenait à son tour le crayon et inscrivait son nom et son adresse sur ce papier. Puis on passait toutes ces adresses à Baude.

—Vous le voyez, monsieur, dit-il au commissaire de police, les témoignages ne manqueront pas.

—Ma foi, monsieur le commissaire, dit enfin le serrurier, chargez qui vous voudrez de la commission; quant à moi, je me récuse.

Et, remettant son bonnet sur sa tête, il se retira.

Les vivats et les applaudissements l'accompagnèrent.

—Il faut, cependant, que force reste à la loi! dit le commissaire.

—Je commence à croire, en effet, répondit Baude avec ironie, que force lui restera.

—Oh! je m'attends, dit l'officier de police. Appelez un autre serrurier.

Un homme noir se détacha comme la première fois, et, comme la première fois, ramena un serrurier portant un trousseau de crochets à sa ceinture.

Les applaudissements qui avaient accompagné la retraite de l'autre se changèrent tout doucement en murmures, et saluèrent l'apparition de celui-ci.

Le serrurier eut peur.

En traversant la foule, il glissa son trousseau de crochets dans la main d'un des spectateurs qui le fit passer à son voisin, lequel s'en débarrassa de la même façon.

Quand il eut atteint la porte, l'ordre déjà donné à son confrère lui fut renouvelé.

—Monsieur le commissaire, dit le serrurier montrant alors sa ceinture vide, la chose est impossible: on m'a volé mes crochets.

—Ta main! dit le commissaire, et je vais te faire arrêter!

En effet, la main d'un agent s'étendait déjà vers le serrurier; mais la foule s'ouvrit devant lui, l'enveloppa de ses replis, l'entraîna dans son tourbillon.

Il disparut comme dévoré!

On requit le serrurier chargé de river les fers des forçats.

Puis, comme la résistance commençait à prendre un caractère de gravité sombre et menaçant, on fit avancer la rue avec l'aide des gendarmes.

La foule se retira par la place Louvois, par l'arcade Colbert et par la rue de Ménars, en hurlant: « Vive la Charte! »

Les hommes montaient sur les bornes, agitaient leurs chapeaux, et criaient à Baude:

—Comptez sur nous.... Vous avez nos adresses.... nous déposerons.... Au revoir! au revoir!

Un renfort de gendarmerie que l'on vit arriver du côté du Palais-Royal acheva de faire évacuer la rue.

Mais n'importe! la victoire morale était restée à l'opposition. Baude avait été grand comme une apparition de 1789.

Nous quittâmes la rue de Richelieu, Carrel et moi, et nous allâmes au *National*.

Le *National* avait à peine un an d'existence; il avait été fondé par Thiers, Carrel et l'abbé Louis, au château de Rochecotte, sur les genoux de Mme de Dino, sous l'œil de M. de Talleyrand.

C'était le duc d'Orléans qui avait fourni l'argent nécessaire à sa fondation, et payé, pour ainsi dire, les mois de nourrice de cet Hercule en berceau qui, dix-huit ans plus tard, devait étrangler le trône de juillet.

Ses bureaux étaient situés rue Neuve-Saint-Marc, au coin de la place des Italiens.

C'était un centre de nouvelles. La veille au soir, un rédacteur était venu [illegible]

[illegible]

—Le peuple se remue pas!

[illegible]

... la situation [illegible] d'une [illegible] les [illegible] Vincent [illegible] trop.

Général était invité à trois réunions différentes, toutes ayant pour but l'organisation de la résistance.

L'une, libérale pure, presque républicaine, au bureau des [illegible] chez les [illegible] de pharmacien Cadet-Gassicourt.

Les membres principaux de celle-là étaient Thiers, Charles Teste, Auguste Chevalier, Bastide, Gauchois-Lemaire et Dupont.

On y débattait cette motion de créer dans chaque arrondissement un comité de résistance [illegible] en communication avec les [illegible].

L'autre réunion, qui était bonapartiste, avait lieu chez le colonel Gourgaud.

Elle se composait d'abord, en outre de la maison, puis du colonel Dumoulin, du colonel Dufays, du colonel Pierre Bouillon et de commandant Baudarelle.

On cherchait un moyen de faire les affaires de Napoléon II; mais, comme tous ces hommes étaient bien plus des hommes d'action que des hommes de conseil, on n'arrêta rien et l'on se donna rendez-vous pour le lendemain, place des Petits-Pères.

Une autre réunion, enfin, avait lieu dans les bureaux du *Globe*. Elle se composait de Leroux, de Guizard, de Dejan, de Paulin, de Rémusat et de quelques personnes étrangères à la rédaction de ce journal.

Les avis les plus opposés y étaient émis; quelques-uns voulaient, pour la lendemain, faire un appel aux armes; d'autres s'épouvantaient de la rapidité avec laquelle, une fois lancé, on descend, malgré soi, la pente des révolutions.

Au nombre des épouvantés était M. de Rémusat.

—Mais, s'écria-t-il d'une voix désespérée, où allez-vous? où nous poussez-vous? Il ne s'agit point ici d'une révolution; ce n'est point une révolution que nous avons voulu faire.... La résistance légale, soit, mais pas autre chose!

Il est bien entendu que, si nous plus, on ne décida rien,... si ce n'est de faire ce fut à M. de Rémusat, que la fièvre venait de prendre.

Carrel n'alla à aucune de ces trois réunions. Lui aussi était pour la résistance légale poussée jusqu'aux dernières limites, mais pour la résistance légale seulement: il ne croyait pas à une lutte possible entre des bourgeois et des soldats; il comprenait les révolutions prétoriennes, et demandait à ceux qui parlaient de prendre leurs fusils:

—Avez-vous un régiment dont vous soyez sûr?

Personne n'avait un régiment, attendu qu'aucune conspiration n'était organisée.

Mais il existait une conspiration immense, universelle, invincible: c'était celle de l'opinion publique, qui rendait les Bourbons solidaires de la défaite de 1815, et qui voulait venger Waterloo dans les rues de Paris.

Cette conspiration, elle était dans les yeux dans les gestes, dans les paroles, et jusque dans le silence des gens qu'on croisait, des groupes que l'on rencontrait, des individus isolés qui s'arrêtaient, hésitaient à aller à droite ou à gauche, mais dont l'hésitation même semblait dire: «Où y a-t-il quelque chose? où se passe-t-il quelque chose? que j'y aille et que je fasse ce que l'on y fait....»

ALEXANDRE DUMAS.

[illegible]

Bonneville, Indiana, 14 avril 1851.

MM. Kidd & Co—Vous nous avez envoyé, il y a quelque temps, 36 douzaines de bouteilles du votre vermifuge [illegible]

G. P. & J. R. HUDSPETH.

East Monroe, 9 juillet 1851.

MM. Kidd & Co—Le vermifuge de McLane surpasse tous les médicaments que j'ai vendus jusqu'ici pour les vers. [illegible]

W. W. HAIGHT

A vendre par SCOVIL & MEAD, 111, rue de Chartres.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Steamship Wm Penn, Sears, New-York
Steamship Empire City, Windle, New-York via Havane
Navire Oregon, Brown, Havre
[illegible]
Barque Keying, Pierce, Boston
Brick [illegible], Elliott, New-York
[illegible]
Goelette Major Barbour, Arnold, [illegible]
[illegible]
Joven Fernando, Acosta, Tabasco

Arrivés Hier.

Navire Hudson, Darby, New-York
New Zealand, Montgomery, Nurry (Irlande)
Goelette Caledonia, Roach, Pensacola

STEAMBOATS.

[illegible]

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

[illegible]

Départs de Dimanche

[illegible]

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS

Vendredi soir, 25 février.

Le marché du coton [illegible]

[illegible]

COTON—Arrivé depuis le 18 du courant, 40,527 balles. Expédié dans le même temps, pour Liverpool, 12,461 balles—Glasgow, 2,520—Hull, 1,091—Havre, 2,522—[illegible] 1,505—Gothenburg, 502—Trieste, 1,207—Gênes, 641—Barcelone, 500—[illegible] York, 2,362—Boston, 3,560—Philadelphie, 1,186—Baltimore, 305—Providence, [illegible]—[illegible] 44,767 balles—[illegible] au stock de 4,600 balles, et laissant un stock, y compris ce qui se trouve à bord des navires non expédiés ce jour, un stock de 368,400 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er septembre 1852	9,789
Arrivé la semaine dernière	40,527
Arrivé antérieurement	1,225,945
	1,276,060
Expédié la semaine dernière	44,767
Expédié antérieurement	871,862
	916,629
Stock en main non-expédié	368,400

Nous annonçions, dans notre dernier rapport, que le marché au coton était languissant, et nous attribuions cet état de choses en grande partie à la rareté des navires et la difficulté avec laquelle les balles étaient cotées. Cet obstacle n'a pas disparu et le stock s'est accumulé sur place. Samedi, le marché fut assez animé et les ventes s'élevèrent à 5,000 balles, mais lundi, la demande fléchit et 3,500 balles seulement trouvèrent des acheteurs. Les transactions de mardi comprirent 6,500 balles et mercredi, la demande étant améliorée, il se fit 10,000 balles sans aucun changement dans les prix. Hier, le coton a encore été recherché, mais les acheteurs désirant prendre principalement les qualités supérieures, les détenteurs augmentèrent leurs prix et les transactions furent en conséquence arrêtées. Les opérations comprirent néanmoins 7,000 balles les prix des qualités inférieures ne changèrent pas mais une hausse de ¼ @ ⅜ c. a été déclarée pour les qualités supérieures. Le télégraphe a transmis hier les nouvelles de Liverpool apportées par l'Arabia; les dates vont jusqu'au 12 du courant; il s'était traité pendant la semaine 58,000 balles à une baisse de ⅛ d. pour les qualités inférieures tandis que les prix du fair se maintenaient à 6¼ d. la livre. Ces nouvelles n'ont eu lieu aucune influence, car le marché a été animé aujourd'hui et il s'est traité à des prix fermes, 15,000 balles pour l'Angleterre et le Continent, ce qui porte les opérations de la semaine à 51,500 balles.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPI.

INFERIEUR	6 — @ 6½	FAIR	10¾ @ 11 —
ORDINAIRE	6¾ @ 7½	FULLY FAIR	— @ —
MIDDLING	8 — @ 9	GOOD FAIR	— @ —
GOOD MIDDLING	9 @ 9½	GOOD AND FINE	— @ —
MIDDLING FAIR	10 — @ 10½		

TABAC—Arrivé depuis le 18 du courant, 749 boucauts. Expédié dans le même temps, pour Boston, 10 boucauts—Brême, 4—ensemble [illegible] Stock en magasin et à bord de navires non-expédiés, 20,687 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main au 1er septembre 1852	12,832
Arrivé la semaine dernière	749
Arrivé antérieurement	23,959
	36,540
Expédié la semaine dernière	14
Expédié antérieurement	15,838
	15,852
Stock sur place	20,687

Le marché au tabac a été lourd et les transactions qui sont été enregistrées n'élèvent à peine, pour la semaine, à 500 boucauts dont 164 à 6¾ c. [illegible] la livre. Nous avons entendu parler, en outre des ventes ci-dessus, d'environ 1,500 boucauts achetés à des prix qu'on ignore entièrement. Nous ne changeons rien à notre tableau.

[illegible]

SUCRE—L'approvisionnement ayant diminué depuis notre dernier rapport, les prix ont acquis plus de fermeté. Les ventes de la semaine comprennent 5,700 boucauts, dont 700 achetés aujourd'hui. [illegible] Le marché ferme avec [illegible]

MELASSE—La demande n'a pas cessé d'être bonne [illegible]

FARINE—Les prix de la farine, au commencement de la semaine, tendaient tout-à-fait à la hausse [illegible]

CÉRÉALES—Les ventes de maïs ont été fortes [illegible]

[illegible]

BŒUF—[illegible]

JAMBON—[illegible]

GRAISSE—[illegible]

PORC—Nous n'avons à signaler aucune variation sur le marché au porc. [illegible]

SEL—Les ventes, depuis notre dernier rapport, se sont élevées à 40,000 sacs de Liverpool à 65 cts le gros sel [illegible]

CAFÉ—Le marché a été calme depuis notre dernier rapport, et il ne s'est traité que 4,000 sacs de 9⅛ @ 9¾ cts et un lot de 1,097 sacs à 9 ⅛. Il ne s'est vendu aujourd'hui que 800 sacs.

RIZ—Les transactions n'ont pas atteint au chiffre élevé, mais les prix sont plus fermes. Le riz est coté de 4¾ @ 4⅞ cts; environ 80 tierçons ont été achetés hier à ce dernier prix.

CHANDELLES—Les chandelles de l'Etoile ont été très recherchées et il s'est traité 1,600 caisses à 21 @ 21½ cts la livre, le plus grande partie à ce dernier prix.

SUIF—Une opération de 140 barils suif de 1re qualité faite en ville, a été effectuée à 9½ cts la livre.

BEURRE & FROMAGE—Le beurre n'a pas été très recherché et les prix de l'Ouest varient de 16 @ 19 cts la livre. Le fromage de l'Ouest est en assez bonne demande de 9 @ 10 cts la livre.

WHISKEY—Cet article a été recherché; les opérations se sont élevées à environ 2,000 barils de 21 @ 21½ cts le gallon de rectifié; de 20½ @ 21 cts le non-rectifié, y compris 400 barils de premier prix. Il s'est également traité 300 barils de Baxter au loin à 25 cts le gallon.

FOIN—Les opérations ont été ordinaires; elles comprennent environ 1,800 balles de l'Ouest, le presque totalité à $20 le tonneau.

CHAUX—Il n'y a pas eu, cette semaine, d'arrivages de chaux. Les détenteurs obtiennent maintenant de seconde main de $1 60 @ $1 70 le boucaut de Thomaston.

PLOMB—Il ne s'est rien fait sur ce marché depuis plusieurs mois et les prix sont tout-à-fait nominaux.

CHANVRE—Nous n'avons remarqué aucune vente depuis longtemps; les prix sont nominaux.

SACS EN PITRE—Le marché a été calme et il ne s'est fait que 10,000 sacs à 2¾ et 25,000 à 3¼ cts.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—Aucune transaction importante n'a été effectuée depuis notre dernier rapport; il ne s'est vendu que de petits lots en détail de 11¾ @ 12¼ cts la verge pour la toile d'emballage du Kentucky, et de 6⅞ @ 7½ cts la livre de corde—[illegible]

CHANGE—Le change pour l'étranger et les Etats-Unis n'a pas été très recherché et les prix n'ont pas varié:

Sterling, 109 @ 109¼; Paris, 5f. 21¼ @ 5f. 18¾.

Traites sur New-York, à 60 jours, 1¼ @ 1⅛ d'escompte. Chèques, ⅛ @ ¼ pour cent d'escompte.

Boston, 60 jours, 1½ @ 1½ pour cent d'esc.

Philadelphie, 60 jours, ¾ @ ...

Chèques, de ⅛ @ ¼ pour ½ p. cent de prime.

FRET—Le fret pour l'Europe et le cabotage est baissé par suite du petit nombre de navires. [illegible]

[illegible]

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Bâton-Rouge, 25 février 1853.

Sénat.—M. [illegible] présente un bill [illegible] de la séance du Sénat à [illegible] à partir de lundi prochain.

M. Kittredge introduit un acte pour permettre le mode d'hypothèques sur les récoltes sur pied.—Référé au comité judiciaire.

M. McCoy introduit un acte relatif aux cours de la Cour Suprême des Etats-Unis.—Référé au comité judiciaire.

M. Peterson introduit un acte autorisant les administrateurs du Collège Centenaire à vendre certaines terres.—Adopté.

Quelques autres bills sans importance sont présentés, et le Sénat s'ajourne à samedi (aujourd'hui) à onze heures.

Chambre—M. Thibaut, au nom du comité des élections, rapporte un acte pour élire différents officiers comme le prescrit la Constitution. Référé au comité judiciaire.

M. Sandidge présente un acte pourvoyant à la distribution des fonds des écoles publiques. Référé au comité d'éducation.

M. Heymann introduit un acte défendant au Conseil Communal de la Nouvelle-Orléans d'imposer une taxe sur les personnes qui vendent des articles manufacturés par eux-mêmes. Référé au comité de commerce.

M. Delmestrier présente un acte pour abroger la loi du "Homestead," adoptée le 18 mars 1850. Référé au comité judiciaire.

M. Douglas introduit un acte relatif aux pouvoirs et devoirs des jurés de police de l'Etat.

M. Marks offre une résolution fixant l'heure de la réunion de la Chambre à 10 heures du matin à partir de lundi. Adopté.

La Chambre s'ajourne à samedi (aujourd'hui) à 11 heures.

Arrestation du Maître de Poste de Mobile.

Mobile, 25 février.

Oliver S. Bere, maître de poste de cette ville, a été arrêté aujourd'hui. L'examen de l'affaire aura lieu dans deux semaines.

Marché au coton de Charleston.

Charleston, 25 février.—Le coton a été peu recherché ici pendant la semaine dernière; les ventes ne se sont élevées qu'à 6,000 balles; les prix n'ont pas varié depuis vendredi dernier et le middling est encore coté 10 à 9 cents la livre. Les arrivages depuis le 1er septembre, comparés à ceux de l'année dernière à la même époque, donnent une augmentation de 29,000. Le fret à baissé depuis de 1¦16 d. le coton pour Liverpool et le cours est maintenant 1¦2 d.

Marché au coton de la Mobile.

Mobile, 25 février.

Le marché au coton a été plus animé pendant la semaine dernière et les opérations ont atteint le chiffre de 22,000 balles. Les prix ont été un peu plus fermes et sont, à la clôture du marché, de 8 1¦2 à 8 3¦4 c. le middling. Les arrivages de la semaine comprennent 29,000 balles, et le stock en main, cette après-midi, est de 140,000 balles. Les ventes de la journée ont été de 2000 balles aux prix ci-dessus.

Steamboats.

Vicksburg, 25 février.—Le steamboat Indiana est passé aujourd'hui à 9 heures du matin, et le Huntsville à 10 heures, se rendant à la Nouvelle-Orléans.

DÉPOT DE PAPIERS ET FOURNITURES DE BUREAU,

No. 57, rue du Camp.

Papier et Fournitures de Bureau de toutes espèces.

Papier à écrire, à imprimer et papier de Livres, Cartes à Jouer, Cartes d'imprimeurs et encre à imprimer.

REGISTRES DE TOUTES ESPECES, ET UN ASSORTIMENT GENERAL DE FOURNITURES DE BUREAU, D'importation et du pays, propres à toutes les branches du Commerce.

HENRY L. POTTER, No. 57, rue du Camp.

QUINCAILLERIE

AUX PRIX COUTANT,

Pour du Comptant,

LE SOUSSIGNÉ,

En Liquidation,

Offre à vendre au No 50, rue de la Levée, Entre St-Louis et Conti,

Son STOCK de QUINCAILLERIE, en GROS ou DEMI-GROS, au prix coûtant,

Pour du Comptant.

Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner l'assortiment.

P. A. LAVAUSE, 50, Rue de la Levée.

Les créanciers de V. A. Kogér sont priés de remettre le montant exact de leurs réclamations à M. R. Denis, avocat du syndic. [illegible] 25 fév—3

PATE PECTORALE DE DEGENETAIS.

La véritable Pâte Pectorale de Degenétais ne se délivre qu'en boîtes ronde portant le cachet et la signature DEGENETAIS. [illegible]

EDOUARD GUILLOT, Seul dépositaire, No 129, rue Royale entre St-Anne et Dumaine.

AVIS AUX MODISTES.

Le soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages un grand assortiment de fleurs artificielles, de chapeaux de paille nouveaux, de broderies, de dentelles et tulles [illegible] et autres articles convenables pour modistes.

Toutes ces marchandises seront vendues aux conditions les plus libérales. J. LOUVRIER, 43, rue de la Douane, près de Chartres.

A Bord par le navire Chas. Thompson, venant de Bordeaux:

140 barriques vin rouge St-Julien Médoc,
180 caisses do do
30 caisses sardines Pencara, 1¦4, 1¦2 et gr. boites,
24 do fruits au jus
20 do 100 boîtes pâtés truffes 1¦4 et 1¦2 boîtes,
50 paniers champagne, bouteilles et 1¦2 bouteilles,
20 barils pruneaux,
10 caisses pruneaux en bocaux,
10 do moutarde supérieure Besse,
10 do cerises à l'eau-de-vie,
10 do liqueurs assorties Chauvet,
20 do anisette Marie Brizard,

J. B. PREAU & Co. 31 et 33, rue Gravier.

NOUVELLEMENT débarqué et en magasin, 18 boucauts mercure. A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis.

EAU de fleur d'oranger—150 caisses eau de fleur d'oranger en flacons, 150 do do en bocaux, 10 dames-jeannes eau de fleur d'oranger de l'Italie, à vendre par JOS. LANATA, 11, rue Jefferson, et 12, Toulouse.

EAU Verte et Marasquin—60 caisses eau verte et marasquin d'Italie, à vendre par JOS. LANATA, 11, Jefferson, 12, Toulouse.

VERMOUTH—300 caisses Vermouth de Noilly Fils & Co., à vendre par JOSEPH LANATA, 11, Jefferson, 12, Toulouse.

VIN de Muscat—300 caisses vin de Muscat de Dedehanq, 100 caisses de Jourdan Bave & Co, 50 do de Anzaldy et Guigou, à vendre par JOS. LANATA, 11, Jefferson, 12, Toulouse.

VIN BLANC—250 caisses Haut Sauternes et Haut Sauternes, à vendre par JOS. LANATA, 11, Jefferson, 12, Toulouse.

FROMAGE de Parmesan—12 fromages de Parmesan, à vendre par JOS. LANATA, 11, Jefferson, 12, Toulouse.

VIN ROUGE—800 caisses vin St-Julien, St-Estèphe et Margaux Médoc, à vendre par JOS. LANATA, 11, Jefferson, 12, Toulouse.

MACARONI et Vermicelli—300 caisses vermicelli et Macaroni d'Italie, à vendre par JOS. LANATA, 11, Jefferson, 12, Toulouse.

SOUFRE—En débarquement—30 tonneaux soufre en bon état pour être expédiés, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 9 & 10, rue Jefferson.

Livres à copier améliorés.

[illegible] LIVRES A COPIER EN PARCHEMIN DE MARN, en recevant un approvisionnement complet, avec feuilles imprimées de 300, 500, 700 et 900 pages.

[illegible]

E. R. STEVENS & CO. 51 et 53, rue Commune

SALSEPAREILLE—50 balles salsepareille, reçue [illegible] BERNARD TURPIN, 30, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—[illegible] BERNARD TURPIN, 30, Vieille Levée.

PRUNEAUX—50 caisses pruneaux [illegible] BERNARD TURPIN, 30, Vieille Levée.

GOMME Arabique—3 caisses [illegible] BERNARD TURPIN, 30, Vieille Levée.

[illegible]

NOUVEAUTÉS DE PRINTEMPS.

[illegible]

[illegible]

MISSION ... ECLAIRAGE ...

[illegible]

ALBURNIA [illegible] avec toutes ... tous les ... GALLIMAN ... 25 fév [illegible]

AUSSI:

[illegible]

GEQUEL & JAMISON, [illegible] Chartres

EN magasin et à vendre par le soussigné: [illegible] Cognac de Martin, [illegible] de Vincent, [illegible] L. MAIZETE, 115, Chartres

AVIS.

Bateau à vapeur Boston.

LE règlement de la première partie du chargement, comprenant les marchandises transportées dans un port par le bateau à vapeur Sarah Gordon, est terminé et prêt à être liquidé. Ce règlement ne comprend pas le produit des colis retrouvés au moyen de la cloche à plonger.

Les parties intéressées sont invitées à passer, de midi à 3 heures, au bureau des soussignés, qui sera ouvert tous les jours, pour recevoir leur part du produit du sauvetage.

Nlle-Orléans, 2 février 1853.

BROTHER & ROBERTSON. 46, rue du Camp.

VOR. HEBERT & CO,

149, Rue de Chartres.

REÇU par le Lemuel Dyer, les ouvrages de Médecine suivants:

BOUCHUT maladies des enfants—1 volume in 8°

A BRETON, formulaire thérapeutique et matière médicale, contenant les MALADIES DE L'ENFANCE—Suivis de conseils relatifs à l'allaitement naturel et artificiel, au choix d'une nourrice à l'hygiène et à l'Education physique et morale des enfants, etc—1 vol in 16.

Traité pratique des maladies vénériennes, par J. G. Maisonneuve et H. Montanier, Docteurs et Médecins—ouvrage tout nouveau, 1 vol in 8°.

VOR. HEBERT & CO,

149, Rue de Chartres.

DIVERS articles reçus par le Lemuel Dyer—Règles plates pour dessin;

Equerres, do do

Boites de mathématiques pour élèves.

Gomme élastique.

Papier à filtrer, &c.

200,000 enveloppes!!!—Arrivés par le même navire.

Vor. HEBERT,

149, Rue de Chartres.

Livres Français;

BESCHERELLE, grammaire nationale;

PELLETAN E., professeur de foi du XIVme siècle;

TABLEAUX de Paris, par Mercier;

FABLES de Lafontaine.

Vor. HEBERT,

149, Rue de Chartres.

REÇU par le Lemuel Dyer, livres espagnols: Don Quichotte, Gil-Blas, le Bachelier de Salamanque, Martinez, nouveau Sobrino, Chantreau, Grammaire espagnole et française.

Fromages.

REÇU en magasin par Lemuel Dyer, du Havre, 50 caisses de Gruyère,

100 fromages de pâte grasse,

25 caisses tête de Maure, à vendre par DUNTZE & IKEN, Encoignure Royale et Conti.

A VENDRE à livrer et attendu par le navire Old England,

1000 dames-jeannes de 5 gallons,

500 do de 3 gallons,

500 do de 1 gallon, par LANATA, GANDOLFO & Co. 9 & 10, rue Jefferson.

A VENDRE et à livrer.

50 caisses de 50 1¦2 boites sardines à l'huile, Co nié & Martin,

40 do de 100 1¦4 de boites de do. Conté & Martin.

A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 9 & 10, rue Jefferson.

EN débarquement du navire Sylphide, de Bordeaux,

25 caisses de 100 demi-boites sardines à l'huile de Philippe et Canaud,

10 caisses de 50 boîtes, 6 de 12 do do.

5 do de quarts de sardines à l'huile do do,

30 do fruits au jus assortis, de Drille & Co,

5 do bleus marmés, do do,

5 do petits pois au naturel, do do,

5 do haricots verts, do do,

10 do do accommodés, do do,

5 do cèpes à l'huile, do do,

5 do pâtés truffés assortis, do do,

5 do jus de groseilles do do,

25 do truffes du Périgord.

A vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

FRUITS AU JUS—30 caisses fruits au jus de la marque Tyssonneau jeune, en débarquement du navire Sylphide, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

PRUNES CHOISIES—En débarquement du navire Sylphide, de Bordeaux, 50 caisses pruneaux choisis en pots [illegible] A vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

VIN en caisses—1,500 caisses vin bon ordinaire St-Julien et St-Estèphe, 200 caisses vin blanc ordinaire Haut-Sauterne, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

CLOUS de Girofle et Cannelle—5 balles clous de girofle;

100 caisses cannelle;

10 balles do de Ceylan, en douane.

A vendre par BERNARD TURPIN, 30, Vieille Levée.

COTON EN BOBINES—Les soussignés ont été nommés seuls agents dans les Etats du Sud, pour la vente du fil de coton en bobines de Dock et Fils. Ils ont constamment en main un approvisionnement de fil à 6 trames. La qualité en est égale à celle d'aucun fil de manufacture étrangère.

WILLIAMSON, ZARATIN & Co, 90 1¦2 rue Poydras.

NATTES FINES—Nous venons d'être reçu par le navire Industrie: Un grand assortiment de Nattes de première qualité, en pièces pour chambre de différentes dimensions, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & Co, 90 1¦2 rue Poydras.

Pommade Richelieu.

EN vente chez Lion, Pinard & Co, 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville,

L'incomparable POMMADE RICHELIEU, pour le teint, composée par madame Delaunay, placée de la Bourse à Paris.

REÇU par le navire Lemuel Dyer, du Havre, et en vente chez les soussignés:—Un grand assortiment de Parfumerie fine française, des premières maisons de Paris, telles que:

Lubin, Guerlain, Piver, Violet Pinaud et la Rivière, Vincent, etc.

Poudres, Savons, pommades, philocome, huiles, eau de Cologne, eau de Paris, eaux dentifrices, vinaigres, blanc de perle, etc., etc., extraits, odeurs, rouge, poudres dentifrices, cosmétiques &c.

PINAUD—Sobelia, composition chimique pour teindre les cheveux en noir ou châtain, depuis le noir jusqu'au blond doré.

PIVER—Tricoinal immédiat des cheveux, favoris, moustaches, opération instantanée.

PIVER—Sobelia perfectionné, mucilage pour teindre les cheveux en noir, brun et châtain.

LION, PINARD & Cie. 66, et 68, rue Royale enc. Bienville

Injection! Injection!

100 Fioles Injection Ricord, d'un effet efficace, en vente chez LION, PINARD & Cie 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville

Pharmacies portatives.

REÇU par le Lemuel Dyer, du Havre, pharmacies portatives complètes pour familles, habitations et bord, en vente chez LION, PINARD & Cie. 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville

Changement de Domicile.

F. J. BOURNOS, dentiste, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a transféré son cabinet de la rue Bienville à l'encoignure des rues St-Louis et Royale, au premier.

TH. RIMMERGER, D. M.,

Médecin élevé en Allemagne et à Paris,

RUE DUMAINE, No 53, entre les rues Condé et Royale.

VIN CHAMPAGNE—Fleur de Bouzy—45 paniers à vendre par FRED. LOISON, 24, rue de la Douane

VINS fins, Bordeaux et Bourgogne—150 caisses à vendre par FRED. LOISON, 24, rue de la Douane

VIN muscat—200 caisses, à vendre par FRED. LOISON, 24, rue Douane

CORSETS sans coutures—50 douzaines, à vendre par FRED. LOISON, 24, rue de la Douane

TAPIS de table, riches—100 Tapis à vendre par FRED LOISON, 24, rue Douane

CHEMISES de douane en coton—[illegible] FRED. LOISON, 24, rue Douane

VERMOUTH de Noilly [illegible] FRED. LOISON, 24, rue de la Douane

LETTRES en cuivre—5000 lettres en cuivre pour plaques, enseignes et pour coller sur les glaces de devantures de magasin; en vente chez LION, PINARD & Cie. 66 et 68, rue Royale enc. Bienville

CIGARES de la Havane—En débarquement de la goëlette Alice, 25,000 Regalias et Milleros, La Lid, Sansons, El Lucero, &c, et en magasin, un assortiment de cigares des meilleures marques, à vendre à des prix très modérés, par G. JORDA, importeur, 5, rue Commune, au premier

MIEL—20 barils miel, en débarquement de la goëlette Alice, à vendre par A. CAHUZAC & Co.

Livres de Piété!

REÇU par le Lemuel Dyer du Havre: Journal du Chrétien. Nouveau Manuel de Piété. Vie des Saints. Les Evangiles. [illegible]

[illegible]

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Rivière aux Perles, et Chemin de Rouge-[illegible]

LES livres de souscription au capital de cette compagnie sont ouverts au bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, au No 50, rue St-Pierre, au bureau de G. De Buys, encoignure de la rue St Vigné, au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse, et au bureau de MM. L. Cushing & Co, No 53, rue de la Commune. Ils resteront ouverts pendant quatre mois conformément à la charte.

Par ordre du Conseil de Direction,

WM. L. CUSHING & Co, Secrétaire pro temp.

Salle de Concerts et Salon de Lecture. MECHANIC'S INSTITUTE.

Rue Philippa, entre les rues Canal et Commune.

CETTE salle vaste et commode, dont la construction est adaptée à un bon acoustique, est presque terminée, et sera bientôt ouverte pour la commodité de ceux qui désireront en faire usage pour les concerts, bals, ou lectures, aux conditions les plus libérales.

S'adresser à LUTHER HOMES, Trésorier, No 102, rue St-Charles.

Galerie Daguerréotype de MOISSENET,

No 1, rue du Camp, encoignure Canal.

LES personnes qui désireront faire faire leurs portraits au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET; elles pourront se convaincre alors par elles-mêmes de la valeur des daguerréotypes de cette maison. A l'aide d'un procédé de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moissenet obtient des résultats que les autres artistes ont vainement cherché jusqu'à ce jour; la ressemblance parfaite, les teintes douces et vigoureuses, et l'animation des traits.

AVIS.

GUSTAVE PONTE. LÉON GIRARD

PONTE & GIRARD,

Marchands Commissionnaires,

Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs, etc., Rue du-Levée, No 7, près la rue Vieille-Levée.

BUREAU DE PLACEMENT

Encoignure Chartres et St-Pierre, No 38.

A LA LOYAUTE.—Bureau de placement spécialement affecté aux femmes, tenu par P. LEMOINE.

BUREAU GENERAL DE PLACEMENT,

Encoignure Condé et Ste-Anne, No 40,

Tenu par P. Lemoine.

Usine Shakespeare pour la fonte du fer et du cuivre.

WHEELER, GEDDES & Co.,

No 266, RUE GIROD.

Fabrication de machines à vapeur et autres appareils.

F. F. WHEELER, JOHN GEDDES, SAM. SWOOP

Mme et Mr BAROUSSE

MME BAROUSSE prévient les familles de la Nile Orléans, qu'elle a ouvert lundi dernier, chez elle, un cours de littérature, d'histoire et de diction à l'usage des jeunes personnes. Ce cours a lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, d'une heure à trois.—On s'entendra, quant au prix, avec les familles.

En dehors de son cours, Mme Barousse donne aussi des leçons particulières chez elle, rue Royale No 77, entre Conti et Bienville.

M. Barousse se charge de donner des leçons particulières en ville.

LANGUE ANGLAISE.

M. PARMANTIER se propose de commencer, cette semaine, un cours d'anglais pour les personnes qui désirent se familiariser avec cette langue d'une manière prompte et sûre. Ceux qui voudraient faire partie de ce cours sont priés de s'adresser au professeur, rue de la Commune, No 95.

MADAME FREMINSAC,

DESIRANT quitter les affaires, offre à vendre un prix coûtant le joli choix de marchandises de saison qu'elle a en mains; l'INSTALLATION du dit magasin, très avantageusement situé, à côté de M. Boisson, est également à vendre à des termes très raisonnables.

Les personnes qui doivent à Mme Freminsac sont priées de venir régler leurs comptes pour le 1er mars.

CHOUTEAU & BENOIST,

Faisant la Banque et le Change, No. 35, rue Olive.

A St-Louis, (Missouri.)

ACHÈTENT et vendent toutes sortes de change sur l'étranger et le pays, des monnaies et des billets sans cours sur la place et font des collections dans toutes les principales villes. Ils feront des collections à St-Louis et sur tous les points accessibles dans les Etats voisins, avec charge de commission, et porteront les remises promptement et au cours du change.

Références:

Howard, Son & Co., R. Dodd caissier de la Banque Atlantic, Rodman Sweeter & Co., } Boston.
P. Thompson Jr & Co., Corning & Co., } New York.
Mort Price & Co., E. R. Wheeler & Co, } Philadelphie.
Nesil, Harris & Sons, Baltimore.
G. & J. H. Schoenberger & Co. } Pittsburg.
H. Holmes & Sons, Reinholt & Barger, Gilmore & Brotherton, } Cincinnati.
Newcomb & Bro, J. B. Carrie & Co., W. & J. Montgomery, } Louisville.
Benoist, Shaw & Co., Geo. Smith & Co, Chicago, James Carter & Co, Galena, } Nouvelle-Orléans.
A. Ottenheim & Frere, Illinois.

M. A. CAILLIER informe respectueusement les personnes de la ville et des campagnes qu'il vient d'ouvrir une pension privée rue Toulouse, No 32. Il espère par ses soins [illegible]

TABAC—TABAC.

LES soussignés, agents, viennent de recevoir une consignation de tabac de 5 morceaux, etc. à la livre, que lequel ils appellent l'attention particulière des marchands.

Ils ont également en magasin et continueront à recevoir, durant la saison, un assortiment des plus belles marques de tabac de Virginie, un des meilleurs marques les plus renommées de tabac d'une livre, de Ferrol, de la Virginie, etc.

Voir à vendre pour les boutiques et violle tabac de la poche pour toutes sortes, toujours en main.

Les soussignés sont aussi agents pour la vente de tabac de la marque John Dean, de Warwick, Gary & Co, livres de deux livres, et l'Egypte du Mobile et ... marques, certains tabacs ... en vente du ...

MACMURDO & WARWICK, 85 rue Gravier

Vente pour cause de maladie et départ.

LE soussigné informe le public qu'il vendra pour cause de maladie et départ, à bon marché les objets suivants qui lui restent, savoir:

Rubans, en cuivre, de différentes grandeurs, [illegible] [illegible] ...

J. B. DUCRET.

Magnifiques Châles en crêpe,

Blancs et en couleur, récemment reçus par l'Empire City, de New York.

UNE caisse contenant vingt châles de Canton, magnifiquement brodés, à épinglées, haut dessins, et qui ... et des prix très raisonnables.

O. R. GRAHAM, 56, rue Gravier

Habillements pour enfants et jeunes-gens.

F. FABRE & CO.

Encoignure St-Charles et Commune,

(Au-dessous de l'Hôtel St-Charles.

APPELLENT l'attention du public sur leur grand assortiment d'habillements pour jeunes-gens et enfants. Ces vêtements sont de la dernière mode et sont offerts en vente aux conditions les plus raisonnables.

Avis aux familles.

FLANELLE FRANÇAISE CROISÉE ET UNIE.

CONSTAMMENT en mains et à vendre en détail par T. F. MENVIELLE, 65 Chartres, enc. Bienville

POIS DE VACHE, POUR PLANT.

POIS de vache pour plant—400 sacs pois de vache frais, de la Caroline, pour plant, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, No 11 Front Levée entre Douane et Bienville

AVOINE d'Egypte pour plant—300 sacs avoine d'Egypte en avoine noire, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, No 11 Front Levée et 118 1¦2 rue Commune

Pommes de terre.

PLANTS DE POMMES DE TERRE de Nord, à vendre au No 17, rue Conti.

F. A. GONZALES,

Marchand de Foin, Mais, Avoine, etc.

No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville

A constamment en mains de l'AVOINE d'EGYPTE, pois pour VACHES, POMMES de terre pour plant, et GRAINS du Pérou.

JOHN GLASSURE,

Importateur et commissionnaire,

Vins de Bordeaux et de Marseille, Cognac, &c. 164, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre.

EN débarquement du Reindeer, venant de Marseille:

50 barils madère,

50 do de porto wine,

[illegible]

ASPERGES DE LUBECK—[illegible]

DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti

GELÉE DE POMMES—[illegible] DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti

EN Magasin [illegible]

L. MAIZETE. 115 rue de Chartres.

[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORF, 13 & 15 rue St-Louis

DERNIÈREMENT REÇU—10 tierçons jambons de la marque "Stag Brand" à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORF, 13 & 15, rue St-Louis

CIGARES de la Havane—[illegible] J. M. CABALLERO, 35, rue de la Vieille Levée

MIEL D'ABEILLE—[illegible] P. CURACHE,

COGNAC—[illegible]

[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Samedi, 26 février.

Deuxième représentation de:

LES HUGUENOTS,

Grand opéra en cinq actes, de Meyerbeer.

On commencera à 7 heures 1¦2.

DIMANCHE 27 FÉVRIER.

Bénéfice de Mme RICHER.

JEAN LE COCHER,

Drame nouveau en cinq actes, de Bouchardy.

THEATRE ST-CHARLES.

Bénéfice et positivement la dernière représentation de Mme ANNA THILLON, dernière représentation de M. HUDSON.

Samedi, 26 février 1853,

IRISH LION. Le spectacle se terminera par THE SULTANA. Dimanche: bénéfice de M. [illegible]

THEATRE AMERICAIN.

Samedi, 26 février,

Seule représentation de jour.

Le grand prestidigitateur MACALLISTER.

DIVERTISSEMENTS LES PLUS ETONNANTS.

Les portes s'ouvriront à midi: le spectacle commencera à midi et demi.

MACALLISTER paraîtra ce soir dans: la [illegible]

Pour plus amples détails, voir les affiches.

Les portes s'ouvrent à 7 heures [illegible] spectacle commence à 7 1¦2 heures.

Prix d'entrée:—Premières Loges et parquet, 50 cents; secondes loges et troisièmes, 25 cents. Pas de moitié prix pour les enfants.

Concerts d'adieu de OLE BULL en Amérique.

OLE BULL a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'avant de se retirer de la carrière artistique, il visitera quelques-unes des villes du Sud où il a été autrefois si bien accueilli.

Le premier grand concert de OLE BULL à la Nlle-Orléans aura lieu

Samedi soir, 26 février,

A LA SALLE DES ODDFELLOWS.

Mlle ADELINA PATTI, le phénomène musical, chantera pour la première fois à la Nlle-Orléans

MAURICE STRAKOSCH, Directeur et chef d'orchestre.

Programme.

Première partie.

1—Fantaisie sur des airs de Lucia de Lammermoor, composée et exécutée par M. Strakosch.

2—La célèbre Cavatine de Mme Sontag, de Linda di Chamouni, " Plaisir di questi anime," chantée par Mlle Adelina Patti.

3—Premier Grand Concerto, composé et exécuté par Ole Bull.

4—" Ah non giunge," le célèbre Rondo final de la Sonnambula chanté par Mlle Adelina Patti.

5—La célèbre "Danse des Sorcières," de Paganini, exécutée par Ole Bull.

Cette originale et merveilleuse composition n'a été exécutée que récemment par Ole Bull; on ne croyait pas jusqu'ici à la possibilité de l'exécution des "Danses."

Deuxième partie.

1—" Le Banjo," un nouveau caprice caractéristique composé et exécuté par Maurice Strakosch.

2—" Comin' thro' the Rye," la ballade écossaise favorite, chantée par Mlle Adelina Patti.

3—" Grande Fantaisie Nationale," pour le violon seul, exécutée par OLE BULL, telle qu'elle a été dédiée au Congrès des Etats-Unis, à sa demande et exécutée à son premier concert à Washington.

4—" Chant de l'Echo," de Jenny Lind, par Mlle Adelina Patti.

5—" Le Carnaval de Venise," exécuté par Ole Bull.

EXPOSITIONS INTERIEURES.

Les prix des billets d'entrée ont été fixés comme suit: $2 et $1.

La vente des billets d'entrée pour les places commencera, [illegible] chez [illegible] Oui, la salle des Odd-Fellows et à la Bourse et vendredi. Samedi, les billets de $1 et le bureau de $2 ...

[illegible]

Les portes s'ouvriront à six heures et demie; le concert commencera à sept heures et demie précises.

Le Jeune Géant Américain, actuellement à la Bourse.

EXHIBITION DURANT LA SAISON.

L'EXPOSITION DE FIGURES EN CIRE [illegible] récemment ouverte au COMMERCIAL HALL, rue St-Charles, encoignure Perdido.

[illegible]

MUSEE DE DAN RICE,

Contenant un Million de Curiosités.

DAN RICE exhibe, en ce moment, à son Musée, de l'Enfant Sauvage de Ceylan, [illegible]

Un grand OURANG-OUTANG vivant.

L'Hippopotame [illegible]

[illegible]

MUSEE DE DAN RICE,

No 197, rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.

M. RICE a fondé un Musée [illegible]

[illegible]

Le tableau ... représentant le FESTIN DE BALTHAZAR, copie de l'original, a été acheté à un prix très élevé et est attaché à l'Etablissement.

L'entrée de la salle des Lectures ne coûtera rien aux personnes qui visiteront le Musée.

On peut voir, dans le fond du Musée, la collection d'animaux sauvages, comprenant: Ours, Tigres, Loups, Renards, Singes et un magnifique Cygne sauvage.

Les deux TABLEAUX EN MOSAÏQUE sont les plus vastes qu'il y ait au monde, et offrent le plus vif intérêt.

Les personnes qui feront des offrandes au Musée auront droit à un billet pour la saison.

Prix d'entrée pour toutes les parties de l'établissement: 50 cts; enfants au-dessous, moitié prix.

Les portes s'ouvrent à 9 heures du matin et se ferment à 11 heures du soir.

HIPPODROME DE DAN RICE.

DAN RICE est arrivé, avec sa magnifique troupe, composée des meilleurs [illegible] du monde, et de magnifiques chevaux ... les plus beaux chevaux des Etats-Unis.

A ouvert l'Amphithéâtre, rue St-Charles, pour la saison.

Les jours de l'ancienne chevalerie sont rappelés par de GRANDS TOURNOIS [illegible] de Chevaux.

Ce ... par l'originalité de Dan Rice, ... des chevaux et en particulier ... de HENRY CLAY d'EUREKA et de BEPPO, ... l'apposition ... des plus recherchés ... Sud.

[illegible]

CHAMPION DE LA GEORGIE.

LE JEUNE TAMBOUR.

Ce petit prodige musical se dirige vers le Sud et arrivera prochainement à la Nouvelle-Orléans. [illegible]

A. BARBAUD,

No 68, rue de Chartres,

VIENT de recevoir par le Lemuel Dyer:

Un superbe assortiment de peignes en écaille pour coiffure, dans le dernier goût,

Chemises toile, devant toile et de couleur,

Un très beau choix de bracelets à la dernière mode et à ces prix modérés,

Vêtements et cols-cravates pour enfants,

Un grand assortiment de cheveux,

[illegible]

[illegible]